

Aristide nv  
Dhr. Rudy Vuerinckx  
Nachtegaalstraat 109  
2550 KONTICH



Votre message du  
14-04-2016

Votre référence

Date  
19-04-2016

## Rapport d'analyse 16.01922.09

Traduction du rapport d'analyse 16.01922.03, établi le 19-04-2016

Essais demandés :

**IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8**      **Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - cigarette en combustion**  
**IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8**      **Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - Flamme équivalente à une allumette**

Numéro d'identification	Informations données par le client	Date de réception
T1607474	WILLIAM	14-04-2016

Petra Wittevrongel

Responsable de la commande de tests

Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, sans permission écrite de Centexbel.  
Les résultats d'analyse valent pour les échantillons reçus. Centexbel n'est pas responsable de la représentativité des échantillons.  
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Référence: T1607474 - WILLIAM

OMI meubles rembourrés

**Informations données par le client**

Genre de meubles Seat / sofa

**Tissu**

Composition 60% PES - 40% CO

Structure Weave

Poids par unité de surface 760 g/m<sup>2</sup>

Traité avec des produits anti-feu - finish oui  
/ enduction

**Référence: T1607474 - WILLIAM**

**Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - cigarette en combustion**

Date de la fin de l'essai 19-04-2016  
 Norme appliquée IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8  
 Déviation de la norme -  
 Conditionnement 23°C, humidité relative 50%

Les résultats d'essai suivants s'appliquent uniquement au comportement des matériaux dans des conditions d'essai particulières de cette norme; il ne sont pas considérés en tant que seul critère pour évaluer pleinement le risque d'inflammabilité de ce matériau à l'usage.

Rembourrage T 23140 (Recticel) \* - mousse non-ignifugée -  $\pm 22$  kg/m<sup>3</sup>  
 \* mousse standard non-ignifugée PU (comme indiqué en annexes 2 et 3 de la Partie 8)

	1	2
<b>Critères de combustion</b>		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Combustion jusqu'aux extrémités	non	non
Combustion a travers toute l'épaisseur	non	non
Combustion pendant plus de 1 heure	non	non
Examen final / combustion progressive	non	non
<b>Critères d'inflammation</b>		
Inflammation	non	non
	non-allumage	non-allumage

**Conclusion Répond aux exigences**

**Référence: T1607474 - WILLIAM**

**Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - Flamme équivalente à une allumette**

Date de la fin de l'essai 19-04-2016  
Norme appliquée IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8

Déviaton de la norme -

Conditionnement 23°C, humidité relative 50%

Les résultats d'essai suivants s'appliquent uniquement au comportement des matériaux dans des conditions d'essai particulières de cette norme; il ne sont pas considérés en tant que seul critère pour évaluer pleinement le risque d'inflammabilité de ce matériau à l'usage.

Rembourrage T 23140 (Recticel) \* - mousse non-ignifugée - ± 22 kg/m<sup>3</sup>  
\* mousse standard non-ignifugée PU (comme indiqué en annexes 2 et 3 de la Partie 8)

Temps d'application de la flamme 20 (s)

	1	2
<b>Critères de combustion</b>		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Fumées/chaleur/incandescence plus de 120 s	non	non
Examen final / combustion progressive	non	non
<b>Critères d'inflammation</b>		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Inflammation > 120 s	non	non
Persistance de flamme (s)	0	15
	non-allumage	non-allumage

**Conclusion Répond aux exigences**